

le 03 Octobre 2013

Association Française des Véloroutes et Voies Vertes

Délégation régionale Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Association Vélo 5 av. F. Collignon 31200 Toulouse.

J. Savary délégué régional

à M. Christian Bourquin , président
Conseil Régional Languedoc-Roussillon

à M. Pierre de Bousquet de Florian,
Préfet de la Région Languedoc-Roussillon

Objet : Demande d'adoption en 2013 d'un nouveau Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes du Languedoc-Roussillon, avec un programme ambitieux.

Monsieur le Président, Monsieur le Préfet,

L'Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) a réuni le 16 Mars 2013 à St-Christol des représentants des associations membres du réseau AF3V pour analyser le projet de révision du Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de la région Languedoc-Roussillon.

Les associations présentes à St-Christol étaient les associations du réseau AF3V (Aude : Aud'2V, Gard : Voie Verte du Pont du Gard, Hérault : Vélocité Languedoc et Lunel à Vélo, Lozère : Voies Vertes en Gévaudan, Pyrénées-Orientales: Vélo en Têt) et les associations « amies » dans la région (Croco Vélo à Nîmes, Uzège Pont du Gard Durable à Uzès, VTT-VTC Club de Vias à Vias, CODEP FFCT du Gard, ...).

Les associations présentes ont étudié le projet de révision du Schéma Régional des VVV qui définit les axes prioritaires pour la région Languedoc-Roussillon, et qui sont co-financés par elle.

Ce projet, en cours d'étude par le CETE Méditerranée, prévoit d'ajouter aux axes du Schéma actuel de 2005 (voir liste en annexe ci-dessous) plusieurs axes du nouveau Schéma national révisé en 2010 (notés : V, comme la V81 Piémont Pyrénéen, la V85 Tarn-Causse-Le Vigan-Quissac, ...), et plusieurs axes régionaux (notés : R) (voir liste en annexe ci-dessous), qui totalisent environ 900km.

Ces propositions émanent des Collectivités locales (Conseils Généraux, Communautés de Communes, Communautés d'agglomération, Communes) et des associations.

Les associations languedociennes ont approuvé ce projet ambitieux de révision du Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes, et ont demandé au Conseil Régional du Languedoc-Roussillon de l'adopter en

amplifiant son soutien financier aux maîtres d'ouvrage (Communiqué de presse diffusé le 20-03-2013).

Aussi, en tant que Délégation Régionale de l'AF3V pour la région Languedoc-Roussillon, et au nom des associations régionales du réseau AF3V, **nous vous demandons d'adopter, dès l'année 2013, un nouveau Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de la région Languedoc-Roussillon, amitioux**, afin de développer les déplacements à vélo et le tourisme à vélo.

Nous vous demandons que ce futur Schéma régional retienne toutes les propositions avancées par le CETE Méditerranée dans son étude datée de Mars 2013, et qui sont résumées en annexe à ce courrier.

Nous vous demandons également d'amplifier le soutien financier apporté aux maîtres d'ouvrage par le Conseil Régional.

Nous espérons que nos demandes seront prises en compte.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien Savary

Association Vélo

Délégation Régionale de l'AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

J. Savary: j-savary@wanadoo.fr Tél: 05 61 11 87 09/ 06 33 59 03 35

Copie à :

- M. André Viola, Président du Conseil Général de l'Aude
- M. André Vezinhet, président du Conseil Général de l'Hérault
- M. Damien Alary, président du Conseil Général du Gard
- M. Jean-Paul Pourquier, président du Conseil Général de la Lozère
- Mme Hermeline Malherbe-Laurent, présidente du Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- M. Jean-Louis Pons, animateur de la Mission Nationale des Véloroutes et Voies Vertes, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
- M. Didier Kruger, directeur de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) région Languedoc-Roussillon
- M. J. Cassagnes CETE Méditerranée

Annexe 1- Les axes du Schéma régional VVV Languedoc 2005

(environ 1100 km)

EURO-V8 Eurovéloroute du littoral méditerranéen

V-60 Via Rhôna (du Léman à la Méditerranée)

V-66 Rétro-littorale

V-70 La Régordane

V-80 Canal du Midi

V-86 Vallée du Lot

R - VVPM Voie Verte Pays Méditerranée

R- Nord Lozère (des Ajustons à St-Chély)

Annexe 2- Les axes qui pourraient figurer au futur Schéma régional VVV Languedoc 2013 -

document provisoire du CETE-Méditerranée - mars 2013 (révision en cours)

– total futur Schéma environ 2000 km-

V: itinéraire national / R: itinéraire régional

** Axe nouveau (ajouté au Schéma régional VVV Languedoc 2005)

EURO-V8 Eurovéloroute du littoral méditerranéen

EURO-V8-v1 Variante**

V-60 Via Rhôna (du Léman à la Méditerranée)

V-60-a Via Rhôna Beaucaire-Arles

V-66 Rétro-littorale

V-70 La Régordane

V-80 Canal du Midi

V-81 Piémont Pyrénéen**

V-84 Haut-Languedoc-Béziers**

V-85 Tarn-Causse Larzac-Le Vigan-Quissac**

V-86 Vallée du Lot

Variante V86 (jusqu'à Villefort)**

R – Aigues Mortes- Le Grau du Roi

R- La Narbonnaise**

R- Florac**

R- Foix-Bram** (ou Lavelanet-Bram)

R- Gorges du Tarn**

R- St Christol - Lunel - La Grande Motte**

R- Nord Lozère

R- PRHL Tour du Parc Haut Languedoc**

R- Pont-du-Gard (Remoulins-Uzès)**

R- Rétrolittorale (Montpellier-Sète)**

R- VVPM Voie Verte du Pays Méditerranée**

R- Vallée de la Têt **

Le schéma régional des VVV du Languedoc Roussillon 2013 comporterait donc environ 900 km supplémentaires.